

**Discours de M. Anshuman GAUR, Chef du Service économique et commercial et Premier Secrétaire,
Ambassade d'Inde, au colloque IRPI à la CCI Paris-Ile-de-France le 28 mai 2013**

M. Jean-Christophe Galloux, Co-Président de l'IRPI, mesdames et messieurs,

Je me réjouis d'être ici aujourd'hui à l'occasion de ce colloque sur les droits de propriété industrielle et les transferts de technologie en Inde. Je tiens à remercier l'Institut de Recherche en Propriété intellectuelle d'avoir organisé cette réunion et d'avoir choisi un sujet pertinent de discussion. J'espère que cette après-midi contribuera à accroître les échanges commerciaux et les investissements entre l'Inde et la France, surtout par le biais d'une plus grande interaction entre les PME de nos deux pays.

L'Inde et la France entretiennent d'excellentes relations au niveau politique. Nous sommes des partenaires stratégiques, et la coopération entre nos deux pays se renforce dans des secteurs clés tels que la défense, le nucléaire, l'espace, le contre-terrorisme, la science et la technologie. Les relations économiques entre nos deux pays représentent une composante importante de notre partenariat stratégique. Cependant, le niveau actuel des échanges commerciaux et des investissements est inférieur au potentiel. C'est pour cette raison, qu'il a été décidé lors de la visite du Président Hollande en Inde en février dernier, d'accorder une très grande priorité à l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements bilatéraux.

Les économies des deux pays ont beaucoup de synergies et complémentarités. Nous devons continuer à travailler ensemble pour augmenter les flux d'échanges commerciaux et des investissements en encourageant une collaboration étroite entre nos entrepreneurs dans les secteurs public et privé. Dans ce contexte, l'Ambassade de l'Inde souhaite travailler avec différents organismes français qui partagent cette ambition et elle soutiendra tous les événements qu'ils organisent dans le but de promouvoir le commerce et les investissements entre l'Inde et la France.

L'Inde offre énormément d'opportunités aux entreprises françaises qui souhaitent faire du commerce ou investir en Inde. En matière de parité de pouvoir d'achat (PPA), l'Inde se classe actuellement en 4ème position mondiale. L'économie indienne devrait croître à un rythme accéléré malgré le ralentissement qu'elle a connu récemment. Les fondamentaux de l'économie indienne restent forts et ils maintiendront une trajectoire de croissance élevée dans le futur. Comme vous le savez, cette croissance est largement tirée par une demande intérieure en plein essor qui est, à son tour, alimentée par le profil démographique favorable du pays. Le fait que la majorité des Indiens ait actuellement moins de 35 ans garantira une croissance continue tirée par la consommation intérieure au cours des années à venir.

Le gouvernement indien reste déterminé à poursuivre les réformes nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie indienne. Les réformes récentes incluent la décision d'autoriser les investissements directs étrangers à hauteur de 51% du capital dans le secteur de la distribution multimarque, de relever les plafonds des IDE dans les domaines de l'aviation et de l'audiovisuel, le désinvestissement dans quatre entreprises publiques, et plus récemment, une coupe dans le taux de couverture par la banque centrale indienne. Selon le baromètre Ipsos «The Economic Pulse of the

World», la confiance économique indienne a enregistré une hausse de 8 points pour atteindre 68% en 2012, faisant ainsi de l'Inde le 4^{ème} pays le plus confiant au monde sur le plan économique.

Le développement du marché de la consommation en Inde et la demande d'investissements dans le secteur des infrastructures représentent une formidable opportunité pour les entreprises françaises. Le couloir industriel entre Delhi et Mumbai ne représente qu'une des nombreuses opportunités d'investissements dans les secteurs manufacturiers et d'infrastructure. Ce projet a déjà attiré des investissements et un intérêt croissant de la part des investisseurs étrangers. Entre 2012 et 2017, l'Inde devrait investir plus de mille milliards de dollars dans les infrastructures urbaines, dont une grande partie sera sous forme de Partenariat Public-Privé (PPP), une modalité familière aux entreprises françaises. En plus du secteur de l'infrastructure, il existe des opportunités dans les secteurs de l'agro-alimentaire, le développement urbain, l'électronique, les télécommunications, l'aérospatiale, etc. Les entreprises françaises qui sont confrontées à des croissances incertaines dans les marchés de la Communauté Européenne et des Etats-Unis devraient chercher à faire des investissements fructueux dans un marché indien en pleine expansion.

La plupart des entreprises du CAC 40 ont investi en Inde. Nous les encourageons à étudier la possibilité d'augmenter leurs investissements afin de croître leur présence en Inde. Nous encourageons les PME à considérer sérieusement l'option Inde. Les entreprises françaises qui n'ont pas encore une stratégie Inde pourront perdre leur compétitivité rapidement si elles n'arrivent pas à exploiter le plus grand marché émergeant au monde.

Afin que l'Inde puisse maintenir une croissance élevée, nous devons faire face à de nombreux défis. Nous devons améliorer l'état de nos routes, ports, aéroports, nous devons augmenter notre capacité de génération d'électricité, nous devons également former et éduquer la jeunesse indienne. La modernisation et l'amélioration de l'infrastructure sont une des principales priorités du gouvernement indien. Afin d'avoir une croissance inclusive, les services d'éducation et de santé pour des millions d'indiens doivent être développés et améliorés. Pendant que nous faisons face à ces défis, ces derniers ne doivent pas décourager les entreprises françaises de venir s'installer en Inde rapidement, une destination qui offre une multitude d'opportunités pour faire du commerce et des investissements rentables dans le court, moyen et long terme.

Je vous remercie pour votre attention.

Ambassade d'Inde

Service économique et commercial

15, rue Alfred Dehodencq

75016 - Paris

Tél. : 01 40 50 50 57

Courriel : eco.paris@mea.gov.in

Site Internet : www.ambinde.fr